

L'hon. M. DUNNING: Je le regrette, mais les articles visés par les numéros 431c et 431d ne sont pas inscrits à part dans les statistiques du commerce. Nos importations d'Allemagne sous le régime de ces deux numéros réunis se sont élevées à \$13,000.

M. WERMENLINGER: Pourrait-on nous communiquer le renseignement plus tard?

L'hon. M. DUNNING: Les numéros sont séparés dans le dernier exposé budgétaire, de sorte que désormais les chiffres seront inscrits séparément dans les statistiques, et nous pourrions fournir le renseignement l'année prochaine. Actuellement les articles visés ne sont pas inscrits séparément dans les statistiques commerciales.

M. WERMENLINGER: C'est mon jour de déveine. J'obtiendrai l'an prochain toutes les précisions que je demande.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 431e: Règles et rubans de mesure, de toutes sortes, 15 p. 100.

L'hon. M. DUNNING: Il n'y a pas de changement.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 432: Chaudrons de fer ou d'acier, enduits ou non, n.d., 10 p. 100.

L'hon. M. DUNNING: Le dégrèvement est de 20 à 10 p. 100. Les importations globales furent de \$33,750, dont \$30,000 en provenance des Etats-Unis, et le reste du Royaume-Uni. Les rapports sur le commerce ne notent pas les exportations séparément. En 1932, dernière année dont nous avons les statistiques, la production se montait à \$67,800.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, N° 432a: Vaisseaux de cuisine et de laiterie en fer ou en acier, étamés, y compris les bidons pour l'expédition du lait ou de la crème, non peints, non laqués ou non décorés, 15 p. 100.

L'hon. M. DUNNING: Le droit était de 20 p. 100. Les importations ont été de \$34,000, dont \$25,000 en provenance des Etats-Unis, et le reste du Royaume-Uni.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 432b: Vaisseaux de fer ou d'acier, recouverts d'émail vitreux, 17½ p. 100.

M. MacNICOL: Quelles ont été nos importations des Etats-Unis en 1936?

L'hon. M. DUNNING: Nos importations globales se chiffrent par \$190,000, dont \$91,000 des Etats-Unis, \$71,000 de la Grande-Bretagne et \$15,000 de l'Allemagne. Les statistiques du commerce ne contiennent pas d'inscription distincte pour nos exportations. Notre

production de vaisseaux de cuisine recouverts d'émail vitreux a dépassé un peu un million de dollars en 1934.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 432d: Articles en fer-blanc, peints, laqués, décorés ou non, et articles en fer-blanc, n.d., 15 p. 100.

L'hon. M. DUNNING: Il y a un dégrèvement de 20 à 15 p. 100. Nos importations ont été de \$360,000, dont \$317,000 des Etats-Unis et \$43,000 du Royaume-Uni. La production globale au cours de la dernière année recensée s'est élevée à \$582,000.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° ex 432d, ex 439: Tubes vides en plomb ou étain ou en plomb recouvert d'étain, 10 p. 100.

L'hon. M. DUNNING: C'est un nouveau numéro qui comporte un dégrèvement. Jusqu'ici, ces tubes, s'ils étaient entièrement de plomb, étaient assujétis à un droit de 20 p. 100 lorsqu'ils provenaient de Grande-Bretagne, et s'ils étaient de plomb et d'étain ils restaient aux mêmes droits sous le régime d'un autre numéro. Le nouveau droit proposé est de 10 p. 100. La valeur des importations était de \$51,700, dont \$38,000 en provenance des Etats-Unis et \$13,700 du Royaume-Uni.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 433: Bains, baignoires, lavabos, cabinets d'aisance, cuvettes, urinoirs, éviers, et baquets de blanchissage en fer ou en acier, enduits ou non, 5 p. 100.

L'hon. M. DUNNING: Le dégrèvement est de 10 à 5 p. 100. Les importations en provenance des Etats-Unis sont légèrement supérieures à \$40,000.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° ex 434, ex 434a: Autorails ou véhicules automoteurs pour chemins de fer et leur châssis; pièces achevées, de ce qui précède; en franchise.

L'hon. M. DUNNING: Ce numéro comprend en partie un dégrèvement de 15 p. 100 à l'administration en franchise. Il s'agit d'un nouveau numéro comprenant les autorails ou véhicules automoteurs pour chemins de fer, ainsi que leurs châssis ou pièces achevées. Jusqu'ici, ces voitures étaient imposables sous le régime du numéro 434, mais sous celui du budget de 1935, elles bénéficiaient de l'entrée en franchise au tarif de préférence britannique. Le numéro maintenant à l'étude va plus loin en ce que le véhicule complet jouit de la franchise lorsqu'il est importé du Royaume-Uni.

(Le numéro est adopté.)